



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Sainte-Monique

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE LAC SAINT-JEAN EST  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-MONIQUE**

### *Séance extraordinaire du 12 décembre 2017*

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil Municipal de la Municipalité de Sainte-Monique tenue à la salle des délibérations de l'hôtel de ville, le 12 décembre 2017 à 19h30.

**Présences :** M. Mario Desbiens, maire  
M. Pascal Gauthier, conseiller # 1  
M. Jacques Vachon, conseiller # 4  
M. Jonathan Boily, conseiller # 5  
M. Bruno Boily, conseiller # 6

**Absence :** M. Bernard Girard, conseiller #2  
Mme Suzanne Larouche, conseillère # 3

Il y a quorum à cette séance qui est présidée par M. Mario Desbiens maire. Est également présent M. Mathieu Lapointe, directeur général.

### **1. OUVERTURE ET MOT DE BIENVENUE**

M. Mario Desbiens souhaite la bienvenue à tous et procède à l'ouverture de la séance.

### **2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET DE L'AVIS DE CONVOCATION**

#### **RÉSOLUTION CM2017-216**

Il est proposé par M. Jacques Vachon, appuyé par M. Jonathan Boily et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'adopter, séance tenante, l'ordre du jour suivant et d'attester de la conformité de l'avis de convocation :

1. Ouverture et mot de bienvenue.
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Acceptation des prévisions budgétaires 2018
4. Période de questions concernant les prévisions budgétaires 2018.
5. Levée de l'assemblée

### **3. ACCEPTATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2018**

#### **RÉSOLUTION CM2017-217**

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité de Sainte- Monique doit accepter des prévisions budgétaires pour l'année 2017 conformément aux articles 954 et suivants du Code municipal du Québec;

**CONSIDÉRANT QUE** une présentation a été faite à cette séance d'un résumé des prévisions budgétaires 2018;



Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité  
de Sainte-Monique

N° de résolution  
ou annotation

<u>REVENUS</u>	BUDGET	BUDGET
	2017	2018
<b>TAXES MUNICIPALES</b>		
Taxe foncière	524 000 \$	570 000 \$
Cotisations villégiature	-	-
Eau	149 500 \$	151 000 \$
Egouts	53 000 \$	53 300 \$
Ordures	104 000 \$	106 000 \$
Déneigement	7 700 \$	8 000 \$
Boues De Fosses Septiques	11 500 \$	11 600 \$
Centrale 911	5 000 \$	5 000 \$
<b>TOTAL DES TAXES MUNICIPALES</b>	<b>854 700 \$</b>	<b>904 900 \$</b>
Compensations Tenant Lieu De Taxes	1 102 402 \$	1 165 486 \$
Services Rendus	94 339 \$	59 511 \$
Permis, Imposition De Droits Et Intérêts	33 655 \$	29 500 \$
Transferts Des Gouvernements	152 603 \$	638 797 \$
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>2 237 699 \$</b>	<b>2 798 194 \$</b>
<u>DÉPENSES</u>	BUDGET	BUDGET
	2017	2018
Administration Générale	408 814 \$	423 063 \$
Sécurité Publique	185 999 \$	188 981 \$
Transport	458 120 \$	553 655 \$
Hygiène Du Milieu	249 626 \$	234 431 \$
Santé Et Bien-Être	10 000 \$	6 255 \$
Urbanisme et développement	100 534 \$	171 835 \$
Loisirs Et Culture	154 626 \$	141 956 \$
Frais de financement	110 088 \$	106 017 \$
Remboursement capital et affectations	559 892 \$	972 001 \$
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>2 237 699 \$</b>	<b>2 798 194 \$</b>
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT)</b>	<b><u>0 \$</u></b>	<b><u>0 \$</u></b>

Il est proposé par M. Bruno Boily, appuyé par M. Jonathan Boily et résolu à l'unanimité des membres présents du conseil d'accepter, séance tenante, les prévisions budgétaires 2018 telles que résumées précédemment.

Il est en outre résolu que le préambule et les prévisions budgétaires 2018 détaillées fassent partie intégrante de la présente résolution.

**4. PÉRIODE DE QUESTIONS CONCERNANT LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2018**

Aucune question n'est posée.

**5. LEVÉE DE LA SÉANCE**

**RÉSOLUTION CM2017-218**

Attendu que les sujets à l'ordre du jour sont épuisés;

En conséquence il est proposé par Mme Suzanne Larouche et résolu unanimement que l'assemblée soit levée. Il est 19h 45.

Mario Desbiens  
Maire

Mathieu Lapointe,  
directeur général